L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

BUREAUX, No 72, RUE DU CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 19 MARS

COMPAGNIE d'Assurance Mutuelle des Citoyens

DIXIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :—

Total des primes pour l'année expirée le 30 septembre 1866 ..... $388,915 39

Primes d'ouverture ..... $ 281,670 04
Primes de mer 52,814 81
Primes de rivières ..... 54,073 70 — $388,515 39

Mémoires réglés non expirés. $ 47,846 00
Primes remboursées ..... 2,243 60— 50,089 60

Montant net des primes $335,447 79

Portées par primes :
Portées par l'incendie ..... $ 192,194 95
Portées sur mer 104,113 52
Portées sur les rivières 13,947 32

Réassurances $224,255 79
Remboursements de vingt et un (21) pour cent 46,862 11
Primes, les frais, les taxes de remboursement, les profits et pertes, l'intérêt sur le solde, etc. ..... 31,951 21— 303,116 94

Bénéfice net ..... $ 32,330 85

Montant net des primes le 30 sept. 1866 ..... $305,437 39
Montant, le même jour, auquel il a été fait face, soit vingt et vingt-cinq pour cent 176,666 39

Montant participant au bénéfice $140,761 05
L'actif de la Compagnie est composé comme suit :
Effets ..... $ 36,105 37
Primes en voie de perception 110,987 06
Prêts sur bons de banque 71,961 00
Prêts sur garantie 26,437 70
Prêts hypothécaires 3,367 43
Placé en bons de chemins de fer 2,250 00
Placé en scrip de compagnies d'assurance 50,000 00
En caisse 30,309 32

$ 340,772 28

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

O. GAILLARD, Président.
H CASTAREDE, secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et souscrit par devant moi, ce 17 décembre 1866.

PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge du Palx.

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende sur la présente année pour cent sur le montant net des primes payées pour l'année expirée le 30 novembre 1866, dividende pour lequel il sera donné des certificats à partir du deuxième lundi de février prochain. Passé de plus grands de payer six pour cent sur les certificats de scrip non encore payés, à partir du deuxième lundi de février 1866.

DIRECTEURS :

J. Lecher,	A. Mittenberger,
A. Vertin De Groy,	J. Lamarre,
Jean Gaudin,	L. Grand,
Jas. A. White,	T. Avendano,
O. Gaillard,	A. H. D'Aquin,
J. A. Sicard,	F. Mathieu,
	A. Bidault.

Bureau, rue Carondelet, No 2.
10—1an

SIX-SEPTIEME ETAT ANNUEL DE LA Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent de la Nlle-Orléans.

Nlle-Orléans, 22 mai 1866.

LES Directeurs, conformément à la charte, soumet à l'état ci-dessous l'état suivant des affaires de la Compagnie, le 30 avril 1866 :

Primes d'ouverture	$ 982,131 71
Primes de marine	138,365 13
Primes de rivières	806,849 50 — $1,027,369 45
Montant des primes expirées	936,661 44
Pertes payées et estimées	$ 24,492 66
Pertes de marine	73,540 85
Pertes de rivières	249,365 38
Escompte payé sur le scrip	26,767 97
Taxes payées	35,192 34
Réassurances	61,407 41
Profits et pertes, dépenses, générales, timbres, commerce en mains, intérêt	160,166 60 — 972,730 21
Bénéfice net	$ 297,751 28
Montant des primes participant au dividende scrip	494,711 00
L'actif de la Compagnie est comme suit :	
Billets payable par hypothèques	$ 60,345 00
Billets payable par actions	30,994 46
Effets	81,123 51
Propriétaire les mêmes	60,000 00
Placé en bons consolidés et en bons de la ville	79,000 00
Placé en actions de banques	86,387 50
Scrip en marche du jour, compte de scrip	26,186 25
Compagnie du Dry Dock Nlle-Orléans	1,853 00
Dû pour primes et en voie de perception	103,663 13
En caisse	397,430 52
	$ 347,180 96

Le tableau qui précède est exact et une copie tirée des livres de la Compagnie.

THOMAS A. ADAMS Président.
HENRY V. OGDEN, secrétaire.

A ce Compagnié payera un intérêt de 6 pour cent annuellement, sur tous ses certificats non payés de scrip sur présentez lesquels des certificats à partir du deuxième lundi de janvier prochain.

Les Directeurs ont également déclaré un dividende-scrip de SOIXANTE pour cent sur les primes expirées et ayant droit de participer pour l'année expirée le 30 avril, en leurs mains à ces certificats, pour le dit dividende à partir de janvier prochain.

THOMAS A. ADAMS Président.
SAMUEL H. KENNEDY, Vice-Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

DIRECTEURS :

Thos. A. Adams,	Sam'l H. Kennedy,
C. D. Riddeddle,	James J. Hanna,
Sam'l B. Newman,	A. Dabbil,
H. H. Fabry,	Wm. Edwards,
J. Norman Jackson,	A. Obal,
Thomson,	A. B. Keating.
16 mai—30	

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

SEPTIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte la Compagnie présente l'état suivant :

Montant des primes non expirées en 1865	$ 88,264 00
Primes émises dans l'année expirée le 31 décembre 1865 :	
Sur les risques d'incendie	$297,126 25
Sur les risques de mer	6,060 74
Sur les risques de rivières	84,847 45 — 388,020 44
Total des primes	$481,303 44
En moins : Primes non appliquées le 31 décembre 1866	$101,439 00
Primes remboursées	30,639 41 — 104,998 41
Nets des primes	$376,685 03
Perte, v. Sur les risques d'incendie	$ 36,275 43
Sur les risques de mer	5,152 38
Sur les risques de rivières	35,952 46 — 77,380 27
	$ 299,348 97
Taxes	15,870 61
Réassurances	17,314 03
Dépenses générales, comprenant d'intérêts	13,779 77
Intérêts du scrip	36,197 36 — 382,475 13
Bénéfice net	$ 94,009 90
L'actif de la Compagnie est comme suit :	
Effets garantis par hypothèque	$ 60,264 92
Primes en voie de perception	63,964 42
Bons consolidés et bons de la ville	66,450 00
Placé en actions de la Compagnie du Gaz	27,700 00
Placé en actions de la Compagnie du Chemin de Fer de la ville	3,800 00
Scrips de compagnies d'assurance mutuelle	79,725 00
Compagnie de la Bourse des Négociants	1,000 00
Propriété foncière	6,078 64
Compagnie Volantes Dry Dock	19,000 00
En caisse	27,128 19
En moins : Intérêt du scrip, non inclus	$ 5,561 00
Intérêt (dû en cours) sur les scrips non encore payés	24,777 86
Rechiffrement non réglées	7,850 00 — 38,843 86
	$ 467,372 37

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Qu'on se souvienne qu'en l'an 1er janvier 1867, par-devant moi, soussigné, Juge de paix dans et pour la susdite paroisse, personnellement ? Tuves, Président, et J. W. Hincks, Secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans, lesquels m'ont déclaré solennellement conformément à la loi, ont déclaré que le susdit tableau est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

J. TUVES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.
Assermenté et signé par devant moi, ce 2 Nov—1867.
PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Le Conseil a autorisé le même Président et le même Secrétaire à déclarer un dividende-scrip de VINT-CINQ pour cent sur le montant net des primes payées pour l'année expirée le 31 décembre 1866 — dividende-scrip lequel il sera émis des certificats à partir de ler mars prochain. Il a été résolu en outre de payer, à partir du même mois de mars prochain, 8½ pour cent d'intérêt, sur tous les scrips non encore payés de la Compagnie.

Directeurs :

Geo. Urquhart,	Wm Stevens,
A. Kohnhaus,	Chs. Lalitte,
G. W. Babcock,	A. Schreiber,
J. A. White,	John Gaudet,
W. F. Vredenburgh,	J. M. Lapeyre,
T. B. Huston,	J. Tayne.

16 janv—30 suivie—1 an

GERMANIA Compagnie d'Assurances DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

Bureau No 126, rue Gravier, entre St Charles et Camp

Capital $300,000.

Avec privilège de le porter à $500,000.

CETTE Compagnie assure contre l'incendie, les risques de Mer, de Terre et de Rivières ville rural et pour cent, consistant sur les primes non tous usuels de la Compagnie.

C. F. FORSTALL, Président.
D. MICHEL, Vice-Président.
E. MAIER, Secrétaire.

Directeurs :

J. H. Kinne,	T. Wilson,
W. H. Salmon,	Hon. Horn,
S. A. Lobdell,	Louis Schwartz,
A. Brahn,	G. L. L. Meyer,
H. Zolnofer,	Chas Rondin,
Theo Schorr,	Chas Loeffler,
M. F. Kleppinger,	H. Blanchy,
C. T. Forstall,	L. F. Suzo,
F. Fitch,	O. H. Kruttschnitt,
H. W. Schwartz,	John Schreiber,
D. Michel,	Jules Schreiber,
Aug. Kessler,	F. Richert,
Wm. Hincks,	H. Sloman.

COMPAGNIE D'ASSURANCE de la Nlle-Orléans.

SEPTIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte la Compagnie présente l'état suivant :

Montant des primes non expirées en 1865	$ 88,264 00
Primes émises dans l'année expirée le 31 décembre 1866 :	
Sur les risques d'incendie	$297,126 25
Sur les risques de mer	6,060 74
Sur les risques de rivières	84,847 45 — 388,020 44
Total des primes	$481,303 44
En moins : Primes non appliquées le 31 décembre 1866	$101,439 00
Primes remboursées	30,639 41 — 104,998 41
Nets des primes	$376,685 03
Perte, v. Sur les risques d'incendie	$ 36,275 43
Sur les risques de mer	5,152 38
Sur les risques de rivières	35,952 46 — 77,380 27
	$ 299,348 97
Taxes	15,870 61
Réassurances	17,314 03
Dépenses générales, comprenant d'intérêts	13,779 77
Intérêts du scrip	36,197 36 — 382,475 13
Bénéfice net	$ 94,009 90
L'actif de la Compagnie est comme suit :	
Effets garantis par hypothèque	$ 60,264 92
Primes en voie de perception	63,964 42
Bons consolidés et bons de la ville	66,450 00
Placé en actions de la Compagnie du Gaz	27,700 00
Placé en actions de la Compagnie du Chemin de Fer de la ville	3,800 00
Scrips de compagnies d'assurance mutuelle	79,725 00
Compagnie de la Bourse des Négociants	1,000 00
Propriété foncière	6,078 64
Compagnie Volantes Dry Dock	19,000 00
En caisse	27,128 19
En moins : Intérêt du scrip, non inclus	$ 5,561 00
Intérêt (dû en cours) sur les scrips non encore payés	24,777 86
Rechiffrement non réglées	7,850 00 — 38,843 86
	$ 467,372 37

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Qu'on se souvienne qu'en l'an 1er janvier 1867, par-devant moi, soussigné, Juge de paix dans et pour la susdite paroisse, personnellement ? Tuves, Président, et J. W. Hincks, Secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans, lesquels m'ont déclaré solennellement conformément à la loi, ont déclaré que le susdit tableau est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

J. TUVES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.
Assermenté et signé par devant moi, ce 2 Nov—1867.
PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Le Conseil a autorisé le même Président et le même Secrétaire à déclarer un dividende-scrip de VINT-CINQ pour cent sur le montant net des primes payées pour l'année expirée le 31 décembre 1866 — dividende-scrip lequel il sera émis des certificats à partir de ler mars prochain. Il a été résolu en outre de payer, à partir du même mois de mars prochain, 8½ pour cent d'intérêt, sur tous les scrips non encore payés de la Compagnie.

Directeurs :

Geo. Urquhart,	Wm Stevens,
A. Kohnhaus,	Chs. Lalitte,
G. W. Babcock,	A. Schreiber,
J. A. White,	John Gaudet,
W. F. Vredenburgh,	J. M. Lapeyre,
T. B. Huston,	J. Tayne.

16 janv—30 suivie—1 an

ANNONCES PARISIENNES Publiées par M. H. GAILLARDET, *No 21 RUE TRÉVISE*, PARIS.

PASTILLES ET PRISES DIGESTIVES DE BURIN DU BUISSON

PHARMACIEN, LAURÉAT DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MÉDECINE DE PARIS.

De récentes expériences faites sur une vaste échelle par le professeur PETREQUIN de Lyon, confirmées par ses collègues des hôpitaux, et plus tard par toutes les notabilités médicales de Paris, ont démontré l'efficacité remarquable des PASTILLES ET PRISES A BASE DE LACTATES ALCALINS, nouveaux sels découverts par M. Burin du Buisson, dans tous les cas où l'on veut

guérir, d'une manière rapide et sûre, les Gastrites, Gastralgies, Maux d'estomac, les Maladies du foie, des reins et provenant de mauvaises digestions, cessent comme par enchantement, et les malades recouvrent la santé, la force et l'appétit. Cette merveille découverte, qui se présente sous les auspices médicaux et scientifiques les plus sérieux, est d'une parfaite innocuité, s'administre sans le moindre inconvénient aux personnes délicates, et remplace avec le plus grand avantage les Pastilles et Eaux minérales de Vichy, Spa, Sedlitz, Pougues, etc.

Dépôt général : à *Paris*, Pharmacie GRIMAULT et C. 7, rue de la Feuillade; — à *New-York*, J. Becker, 199, Grand Street; E. Fougera, Brooklyn; — *Nouvelle-Orléans*, Ducongé, Guillot, Deloche et dans toutes les principales pharmacies.

MALADIES DE POITRINE SIROP D'HYPOPHOSPHITE DE CHAUX. GRIMAULT & Cie PHARMACIENS A PARIS

Depuis des siècles, médecins et savants cherchaient un médicament qui pût guérir les maladies de poitrine, et toutes les recherches avaient été jusqu'à présent sans succès.

Mais des travaux récemment communiqués à l'Académie de médecine de Paris et les plus sérieuses expériences faites à l'hôpital Trousseau, de Paris, spécialement consacré aux traitements de la phtisie, ont démontré que cette terrible maladie, quand elle n'était pas arrivée à sa dernière période, trouvait un spécifique puissant dans le Sirop d'hypophosphite de chaux.

Les *toux, rhumes, catarrhes, bronchite, grippe* et *coqueluche*, cèdent aussi rapidement à l'emploi de ce sirop, et les asthmatiques trouveront en lui un élément certain de guérison.

On recommande aux malades de faire usage en même temps des délicieuses Pastilles pectorales au suc de laitue et au laurier cerise, de MM. Grimault et Cie. Cet excellent bonbon se compose des deux substances les plus calmantes, et en même temps les plus inoffensives de la matière médicale, et ne coûtent pas d'opium.

Dépôt général : à *Paris*, Pharmacie GRIMAULT et Cie, 7, rue de la Feuillade; — à *New-York*, J. Becker, 199, Grand Street; E. Fougera, Brooklyn; — *Nouvelle Orléans*, Ducongé, Guillot Deloche et dans toutes les principales pharmacies.

HUILE DE FOIE DE MORUE DÉSINFECTÉE, DE CHEVRIER.

Cette Huile est d'une odeur et d'une saveur agréables. Le mode de désinfection ne nuit en rien à ses propriétés thérapeutiques. Elle est facilement administrée même aux personnes les plus délicates, et est d'une digestion plus facile que l'huile ordinaire. — Lire les rapports médicaux insérés dans la brochure. — A Paris, Pharmacie de CHEVRIER, faubourg Montmartre. — Nouvelle-Orléans, chez M. Ducongé, droguiste, et dans les principales pharmacies.

VIN DE GILBERT SEGUIN.

Soixante année d'expériences et de succès ont démontré l'incontestable efficacité de ce Vin, soit comme **ANTI-PERIODIQUE** pour couper les *Fièvres* et en prévenir le retour, soit comme **FORTIFIANT** *dans les convalescences, appauvrissements de sang, pâles couleurs, pertes d'appétit, digestis ns difficiles, etc.* Chaque bouteille est accompagnée d'une *notice* et porte le *cachet* GILBERT SEGUIN. A Paris, pharmacie GILBERT SEGUIN, 378 rue St-Honoré.—Dépôt à la Nouvelle Orléans chez M. DUCONGÉ, droguiste, chez MM. MAUSELL & Cie., L. CASTEL, et dans toutes les pharmacies.

PHARMACIE INTERNATIONALE HOMŒOPATHIQUE

Paris, — 52, Rue Taitbout, 52, — Paris.

AVIS. LA MÉDECINE HOMŒOPATHIQUE ayant prie, depuis plusieurs années, une extension durable, nous croyons répondre aux besoins des malades, réunis à ceux des médecins, en les y trouvant dans cette pharmacie SPÉCIALE tous les médicaments homœopathiques purs avec la plus scrupuleuse exactitude. S'adresser pour les renseignements à Paris chez M. J. RICQUIER, dépositaire de la Teinture mère spécifique pour la France et l'étranger. S'adresser pour les demandes à New-York chez M. Dardonville, 52, Cedar Street; à la Nouvelle-Orléans, L. Castel, droguiste, à Mexico, à M. F. Maillefert.

EAU TONIQUE DE QUININE ET POMMADE AU BAUME DE TANNIN

A la Nouvelle-Orléans chez M. Ducongé, rue de Chartres; chez M. Maunsell & Co, No 21 rue de Chartres et chez tous les parfumeurs.

LA BEAUTÉ ÉTERNELLE DE LA PEAU ET DU VISAGE PAR LA

PARFUMERIE ORIZA

Rue St-Honoré, 207 A PARIS — Fournisseur des Cours de France, de Russie et d'Italie — Invented par L. LEGRAND, Parfumeur Rue St-Honoré, 207 A PARIS

CRÈME-ORIZA

Pour conserver la fraîcheur et la blancheur du TEINT, la rendre *veloutée* et donner de la transparence à la peau.

LOTION ORIZA-LACTÉ

(LAIT ANTIPHELIQUE)

Lotion spéciale pour la peau et pour *blanchir* les mains.

ORIZA POWDER, Poudre de Riz de la Caroline pour le bain. ORIZA-FLOWERS, Eau admirable de toilette pour donner du brillant aux cheveux et à la barbe. ORIZA-ACIDOLINE, Vinaigre de toilette aromatique pour rafraîchir la peau, parfum suave et délicat. ORIZA-BRILLANTINE, Crème pour *friser* les cheveux et les maintenir. SAVON ORIZA, d'une douceur de pâte extraordinaire et d'un parfum des plus suaves. ORIZA-ELOÏD, Pommade nutritive et fortifiante, pour faire croître les cheveux et les empêcher de tomber. ORIZA-LYS, Parfum distingué (adopté par la fashion) pour le mouchoir.

POSSESSEUR DE CES PRÉCIEUSES RECETTES INVENTÉES PAR LE CÉLÈBRE DOCTEUR CHIMISTE

EAU TONIQUE MEGE

DU DOCTEUR

G. ROZEAU

PHARMACIEN, 128 BOULEVART MAGENTA.

Ce remède, qui a mérité les remerciements de MM. les membres de l'Académie de médecine, est le seul qui puisse faire repousser les cheveux et la barbe sur les parties dénudées par accident ou par suite de maladies. Il arrête la chute des cheveux, en fortifie la racine, les fait croître plus abondants, les rend plus forts, plus brillants, plus soyeux, et leur donne une belle couleur. Il est également efficace contre les pellicules, démangeaisons, dartres, etc. Il est inoffensif, et son usage est facile et sans répugnance. Il est reconnu supérieur à tous les produits similaires connus jusqu'à ce jour, et est journellement employé avec succès dans les hôpitaux, casernes, etc. Il est expédié dans toutes les parties du monde.

Chez M. *Legrand*, parfumeur, rue St-Honoré, 207, et chez tous les parfumeurs.

SAVON GLYCÉRINE pour blanchir et adoucir les mains. 2 fr. la boîte de 3 pains.

EXTRAIT de JUS DELIMON et de GLYCÉRINE, pour nettoyer les Cheveux et les rendre souples et brillants. 2 fr. 50.

VINAIGRE RIMMEL, d'un arome délicieux, pour la Toilette et les Bains. 1 fr. 50

ALMANACH parfumé et illustré, 50 cent., franco.

EXTRAITS d'Odeur: Ess. Bouquet, Violette, Fin navets, etc. 2 fr. pour 55 cent.

PARFUMERIE ANGLAISE DE RIMMEL

COSAQUES à l'Eau de Rose, surprise amusante pour dîners, bals et soirées. Deux 3fr.

COLD-CREAM à la Glycérine et à la Fraise. 1 fr. 50.

ARTICLES nouveaux et élégants pour Etrennes et Cadeaux.

96, Strand, 128, Regent st., 24, Cornhill, LONDON.

DÉPOT A PARIS, Boulevard des Italiens, 17.

Dépôt chez M DUCONGÉ, droguiste, M. MAUNSELL & Co, No 21 rue de Chartres SCHWAB, de Chartres.

HUILE HOGG

DE FOIE FRAIS DE MORUE. Résineuse de goudron, arrêtons scrofuleuses, maigreur des enfants, affaiblissement général. *Douce et facile à prendre.* Rue Castiglione, 2, Paris. *Mention honorable.* M. Hogg présente du VIN D'ECORCE D'ORANGE de Portugal, *Mention honorable.*

Dépôts : à la *Nouvelle Orléans*, chez M. Ducongé, droguiste; M. Louis Castel, et M. Schwab, pharmaciens; à *New-York*, chez MM. John Milhau et fils, pharmaciens, 183, Broadway; à *Mexico*, chez M. Santa-Maria Du, droguiste; à *la Havane*, chez M. Henri Leuchsenring, et dans toutes les pharmacies de l'Etranger.

OPPRESSION. ASTHME, SUFFOCATION,

et toutes les affections des voies respiratoires sont calmés à l'instant même et guéris par les TUBES-LEVASSEUR pharmacien, 19, rue de la Monnaie, Paris. Prix 3 fr.—Dépôts chez M. DUCONGÉ, et M. MAUNSELL & Co.

A LA REINE DES ABEILLES.

SAVON DE THRIDACE

POUR LA TOILETTE ET LES BAINS.

Préparé par VIOLET, Parf.-Chimiste, FOURNISSEUR DE S. M. L'IMPÉRATRICE DES FRANÇAIS.

LE SAVON DE THRIDACE, soumis à l'examen de nos plus célèbres docteurs en chimie et médecine, a obtenu à son invention les éloges les plus flatteurs. Un fait jugé par l'expérience, c'est que des préparations sap nifères dépouillées de toute causticité, devait être très recommandable pour la hygiène de la peau.

Les du 25 Juin 1857 sur la Contrefaçon. Sa mousse laiteuse forme un lotion nutritive, conserve à l'épiderme sa souplesse, son velouté, sa souplesse et sa blancheur.

MARQUE DE FABRIQUE DÉPOSÉE.

Avis essentiel. — Le public est prévenu que certains marchands de parfumerie cherchent à exploiter la réputation de nos remèdes, en substituant à notre préparation de leur fabrication, et cherchent à tromper le consommateur, et sont revêtus de la signature ci-contre.

Violet

Administration à Paris, 317, rue Saint-Denis.

OPPRESSIONS, Toux, Rhumes, ASTHMES, NEVRALGIES, Catarrhes.

La Poudre et Papier ASPIRE, peintre dans la poitrine, calme le Système nerveux, facilite l'expectoration et favorise les fonctions Respiratoires. — Toutes les pharm. 5 fr. la Bte PARIS, J. ESPIC, 6, rue d'Amsterdam.

Refuser cette Cse où se trouve un chaque Cigarette.

Chez M. DUCONGÉ, droguiste, et M MAUNSELL & Co, No 21 rue de Chartres.

CHEMIN DE FER PORTE-MANTEAUX.

A dater du SAMEDI, 13 OCTOBRE 1866, les convois-express marcheront comme suit :

DE LA VILLE.		DU LAC.	
6 h. A. M.	dans la journée	7 h. A. M.	dans la journée
8	idem	9	idem
10	"	11	"
12 M.	"	1 P. M.	"
2 P. M.	"	3	"
4	"	5	"
6	"	7	"
8	"	9	"
10	"	11	"
12	"	1 A. M.	"
2 A. M.	"	3	"
4	"	5	"
6	"	7	dans la journée.

Aller et Retour 75 cents.

Aller en Lac et en revenir le même jour 50 cts.

Chaque voyageur est gratuitement autorisé à se munir de quatre colis, pesant ensemble pas plus de 100 livres. Tout excédant sera payé à raison de 10 cents par 100 livres.

Les enfants au-dessous de 5 ans voyagent gratuitement, mais ne doivent occuper aucun siège.

Les bagages ne seront remis qu'aux personnes qui en auront donné le numéro.

Les bagages qui seront déposés dans les salles d'attente ne seront pas remis sans